

NIVEAU/THEME : Seconde/Thème 3 : L'Etat dans le royaume de France (11-12h)

Chapitre 1 : L'affirmation de l'État dans le royaume de France (6h)

Point scientifique :

Le sujet invite à s'intéresser à l'État. La définition de ce terme est complexe. Selon Michèle Fogel, il recouvre en Europe des réalités institutionnelles différentes. « Il exprime une revendication uniforme à la supériorité et à l'indépendance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des territoires, et même potentiellement indépendante de ceux qui le dirigent. Michèle Fogel utilise « État monarchique » pour désigner « l'ensemble des institutions qui exercent au nom du roi un pouvoir sur tout ou partie du royaume. Ce qui est important pour ce chapitre est de montrer l'édification d'un État moderne. Il est un chemin vers l'absolutisme. Néanmoins il faut éviter de présenter l'Etat comme le royaume de l'absolutisme (on peut dire qu'en France l'absolutisme est un dogme, alors que l'absolutisme est une notion contestée dans des historiographies étrangères : le livre de Nicolas Henshall, *The myth of absolutism*, paru en 1992 n'a jamais été traduit en français). Le roi, certes, domine le royaume de France.

On peut distinguer plusieurs périodes :

- dans le premier XVI^e siècle, sous les Valois-Angoulême : progrès de la centralisation sous François Ier et Henri II : la cour est véritablement créée par F. Ier (15 000 personnes et 1 million de livres de budget : une des plus brillantes manifestations de l'émergence du roi absolu).

- L'épreuve des guerres de religion : Saint-Barthélemy : progrès de l'autonomisation du pol/ au religieux : Henri de Navarre en est bénéficiaire, il a contribué de façon décisive à l'émergence du « roi absolu ».

- Louis XIV : seul modèle ? Place majeure dans la mémoire nationale, mais Henri IV : réaffirmation de la monarchie après les guerres civiles/ Louis XIII, longtemps passé au second plan derrière Richelieu, renforce l'état royal (accroissement de la pression fiscale)/ Louis XIV : « monarchie administrative », peu d'innovations. Versailles fixe l'image idéale du souverain. Pour Gérard Sabatier, Versailles : « l'apothéose et l'épuisement de ce régime ».

Pourtant, force est de constater qu'une approche chronologique serait une erreur. Trois traits majeurs peuvent être mis en avant pour la temporalité du programme : l'élaboration de la continuité (pas d'État sans continuité), l'affirmation de la souveraineté (qui a remplacé la suzeraineté) et l'exaltation de la majesté (la grandeur qui impose le respect).

Pour la périodisation, le programme de ce chapitre semble aller de François Ier à Louis XIV, donc commencer en amont de l'absolutisme et se terminer à son apogée. Sous François Ier, il existe encore une conception féodale de la monarchie, avec la question des grands fiefs et de leurs liens avec la Couronne. Cela disparaît au cours du XVII^e siècle. En revanche, la mise par écrit des coutumes et l'effort d'amélioration des principes juridiques sont importants dès la première moitié du XVI^e siècle, ce qui peut justifier de les rattacher au programme. L'édit de Villers-Cotterêts a une portée est très surévaluée, surtout sur la question linguistique car le processus d'écriture des actes en français est déjà bien entamé à cette date. Il est un symbole et un repère.

En ce qui concerne la naissance de l'absolutisme, Yves-Marie Bercé, dans un ouvrage important, situe la "naissance dramatique de l'absolutisme" dans la première moitié du XVII^e siècle, l'apogée étant bien sûr le règne personnel de Louis XIV. L'absolutisme naît de la manière dont a été surmontée la crise des guerres de religion (et Jean Bodin, acteur de cette crise, en est le premier théoricien).

Sur la différence entre État et monarchie, les deux termes ne sont pas équivalents, mais la France est un État monarchique. A partir du moment où la construction féodale achève de s'effondrer, État et monarchie se confondent en effet de Louis XIV à Louis XVI : c'est le principe de l'absolutisme, puisqu'il n'y a

officiellement pas de véritable contre-pouvoir. Donc le roi renforce le poids de l'État. Pour ce qui est de l'incarnation, elle est déjà bien présente sous Henri IV et Louis XIII, et même avant. Les codifications de la Cour au XVI^e siècle (de François Ier à Henri III) sont destinées à montrer cette incarnation (voir les travaux d'Arlette Jouanna, dont *Le pouvoir absolu* et *Le Prince absolu*).

En s'arrêtant à Louis XIV, la construction de l'État n'est pas achevée.

Bibliographie, sitographie et audiographie :

Bibliographie (sélection)

Première approche :

- Fogel, Michèle, *L'État dans la France moderne de la fin du XV^e au milieu du XVIII^e siècle*, Carré Histoire, Hachette Supérieur, 2000.
- Cornette, Joël, *Histoire de la France, L'affirmation de l'Etat absolu 1515-1562*, Carré Histoire, Hachette Supérieur, 1994 (nouvelle publication 2014) et *Absolutisme et Lumières 1652-1783* (idem).
- Document pédagogique : Cornette, Joël, « La monarchie absolue. De la Renaissance aux Lumières », *Documentation photographique* N°8057, Mai-Juin 2007.

Pour approfondir :

- Dréville, Hervé, *Les rois absolus*, Belin, 2011.
- Dréville, Hervé, *Le Roi absolu. Louis XIV et les Français (1661-1715)*, Belin, 2015.
- Cosandey Fanny, Descimon Robert, *L'absolutisme en France. Histoire et historiographie*, Point Seuil, 2002.
- Cornette, Joël, *Le roi de guerre. Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Petite Bibliothèque Payot, 2000
- Dessert, Daniel, *Colbert ou le mythe de l'absolutisme*, Fayard, 2019 (parution en mai).
- Hamon, Philippe, *Les Renaissances 1453-1559*, Belin, 2009.
- Le Roux, Nicolas, *Les guerres de religion 1559-1629*, Belin, 2009.
- Sabatier, Gérard, *Versailles ou la figure du roi*, Albin Michel, 1999
- Sabatier, Gérard, *Le Prince et les arts : stratégies figuratives de la monarchie française, de la Renaissance aux Lumières*, Seyssel, Champ Vallon, 2010.

Sitographie

<http://expositions.bnf.fr/francoisler/index.htm>

<https://www.edutheque.fr/utiliser/arts-et-lettres/partenaire/chateau-de-versailles.html>

<https://www.histoire-image.org/fr>

Audiographie :

<https://www.franceculture.fr/emissions/concordance-des-temps/l-edit-de-nantes-un-heritage-pour-notre-temps>

<https://www.franceculture.fr/emissions/entendez-vous-leco/leconomie-en-guerre-14-dans-la-peau-de-jean-baptiste-colbert>

<https://www.franceculture.fr/emissions/entendez-vous-leco/penser-leconomie-avec-jean-baptiste-colbert>

Programmation/plan de la séquence	horaire	Notions/mots clés Repères/acteurs	Capacités	Mise en activité des élèves et parole du professeur
<p>Problématique Comment l'Etat s'affirme-t-il dans une monarchie qui devient de plus en plus absolue entre 1539 et 1715 ?</p> <p>I / Un Etat qui s'affirme par des moyens modernes... A. Une monarchie administrative (séance 1) PPO : 1539 : L'ordonnance de Villers-Cotterêts et la construction administrative française.</p> <p>Mise en place progressive d'une administration forte et donc du perfectionnement de l'appareil d'Etat.</p> <p>B. Une politique mercantiliste, un domaine d'intervention de l'Etat pour affirmer sa grandeur. (séance 2) PPO : Colbert développe une politique maritime et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant.</p> <p>Montrer que la mise en œuvre de la politique mercantiliste - une politique</p>	<p>1h dont PPO (15/20mn)</p> <p>Choix différencié : P1 : 1h30 P2 : 40mn</p>	<p>François Ier Unification linguistique et administrative ordonnance</p> <p>Colbert Louis XIV Mercantilisme Manufacture Commerce Compagnies privilégiées</p>	<p>Doc : extrait de l'ordonnance de Villers-Cotterêts, 1539</p> <ul style="list-style-type: none">- Identifier et expliciter une date- Mettre un événement en perspective- procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique. <p>Voir fiche de présentation du PPO (P1) P2 : Doc : Economie du royaume selon Colbert + gravure fondation par Louis XIV de la compagnie des Indes orientales :</p> <ul style="list-style-type: none">- procéder à l'analyse critique d'un document (deux types de documents différents : vocation à une approche différente par une mise en œuvre de	<p>Les élèves répondent à un questionnaire simple s'appuyant à la fois sur le texte et sur un apport du professeur sur le mythe de la portée de l'évènement (construit en s'appuyant sur des textes du XIXe siècle). Ainsi l'enseignant a un rôle dans la présentation de la déconstruction du mythe.</p> <p>Pour P2 : A partir des deux documents montrer quels sont les éléments de la puissance d'un Etat et la façon d'accroître sa puissance (production finale laissée au choix des élèves : développement construit, carte heuristique... différenciation par les productions).</p>

<p>d'interventionnisme politique - dont Colbert fut le maître d'œuvre est au cœur de la politique de puissance du roi et de grandeur de l'État. Il s'agit d'une politique globale de l'État centralisateur.</p> <p>C. La guerre : un moyen de conquérir et d'unifier la nation. (séance 3)</p> <p>Continuité d'un roi guerrier qui doit à ses sujets la sécurité, chef naturel de l'armée qu'il commande en personne jusqu'en 1745. La guerre est la situation « normale » pour l'État moderne, instrument d'extension territoriale et de cohésion. Il s'agit d'une matrice de changements politiques.</p> <p>II / ... mais qui doit composer avec une société de traditions.</p> <p>A. La tolérance religieuse : l'apparence d'un compromis. (séance 4)</p> <p>PPO : l'Edit de Nantes et sa révocation.</p> <p>Présenter la question de la tolérance religieuse, vue comme l'acceptation de ce qui ne peut être empêché...mais qu'on tente d'empêcher sur la durée.</p>	<p>1h</p> <p>P1 : 40mn P2 : 1h30</p>	<p>François Ier Henri IV Louis XIII/ Richelieu Louis XIV/Mazarin</p> <p>Expansion Unité Domaine royal Lois fondamentales</p> <p>Henri IV Louis XIV</p> <p>Edit Révocation Huguenots Liberté de conscience</p> <p>La Fronde Les parlements Les généralités</p>	<p><i>l'esprit critique sur les sources)</i></p> <p><i>- utiliser une approche historique pour construire une argumentation (comprendre un contexte temporel et spatial, s'interroger sur les acteurs et leurs choix, sur les conséquences de leurs actions)</i></p> <p>Docs : cartes représentant le royaume de France à la fin du règne de François Ier et de Louis XIV</p> <p><i>- mettre en relation de périodes différentes</i></p> <p><i>- identifier et expliciter les dates et acteurs clés des grands évènements.</i></p> <p>P2 : voir fiche PPO</p> <p>P1 : Extraits de l'Edit de Nantes 1598 et de Fontainebleau 1685. Montrer en quoi ces deux textes sont révélateurs de la politique d'affirmation de l'État et de la puissance du roi.</p> <p><i>- identifier et nommer les ruptures chronologiques.</i></p> <p><i>- identifier et expliciter les dates et acteurs clés des grands évènements.</i></p>	<p>Le professeur peut ainsi proposer une différenciation par les contenus en regard des difficultés des élèves à répondre à la consigne.</p> <p>Questions sur les cartes + Apport de connaissances. Le professeur met en lumière le roi de guerre et explique que les mutations dans le domaine militaire ont pour conséquence une augmentation massive du coût de la guerre et des armées et donc une crise fiscale.</p> <p>Elaboration d'un tableau comparatif à partir des réponses des élèves et des apports magistraux.</p>
--	--	---	--	--

<p>Les édits sont des actes politiques, religieux et diplomatiques.</p> <p>B. Le pouvoir face aux pouvoirs (séance 5)</p> <p>Montrer que face à l'État, des pouvoirs se dressent, pouvoirs des parlements, des Grands. De la Ligue à la Fronde, de nombreux éléments permettent de comprendre que l'État sort renforcé de ces contestations.</p>	<p>1h</p>	<p>Louis XIV Versailles L'Etiquette Cour/courtisans Allégorie</p>	<p>- procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique.</p> <p>La Fronde : émission radio France Inter : 2000 ans d'histoire.</p> <p>- identifier et nommer une période historique.</p> <p>- identifier et expliciter dates et acteurs clés d'un grand évènement.</p> <p>- mettre un évènement en perspective.</p> <p>Le professeur ajoute des apports pour mettre en avant l'ensemble des contestations.</p>	<p>Ecoute active des élèves avec la consigne de prélever les acteurs et de caractériser la Fronde.</p>
<p>C. le Roi et la société de cour : « un maître et ses sujets » (séance 6)</p> <p>PPO : Versailles, « le roi-soleil » et la société de cour (évaluation diagnostique)</p> <p>La cour est l'endroit où il faut être. Faire comprendre Versailles comme un système mis en œuvre afin de domestiquer la noblesse (lien avec la Fronde) et de mettre en exergue la puissance et la gloire.</p>	<p>1h</p>		<p>PPO préparé en temps hors la classe (différenciation par les processus productifs) : P1 et P2</p> <p>Publié à la fin du règne de Louis XV, L'an 2440 imagine que son héros, un philosophe du XVIII^e siècle, s'endort en 1770 et se réveille 670 ans plus tard à Versailles. Il y rencontre un vieil homme...</p> <p>L'extrait suivant pose un regard critique sur Versailles. Imaginez que vous êtes ce philosophe, de retour en 1770. En vous appuyant sur les documents joints, vous rédigerez un texte qui présente Versailles au temps de Louis XIV en montrant le</p>	<p>Evaluation diagnostique: les élèves sont amenés à répondre à quelques questions simples sur Versailles et la cour pour voir les acquis du collège. A partir des réponses aux questions, on peut pratiquer de la différenciation par les contenus pour permettre aux élèves de préparer le PPO à la maison : soit les élèves n'auront que la consigne posée, soit ils auront un questionnement simple, soit ils auront les idées à replacer dans le paragraphe final.</p>

			<p>fonctionnement de la cour et la mise en scène du roi.</p> <p>Texte de départ : Extrait de l'an 2440 de Louis Sébastien Mercier (Versailles) + dossier documentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>mettre une figure en perspective</i> - <i>confronter le savoir acquis en histoire avec ce qui est entendu, lu et vécu.</i> - <i>Utiliser une approche historique pour construire une argumentation.</i> 	<p>A partir d'une présentation orale d'élèves volontaires, correction de l'activité + apports magistraux.</p>
--	--	--	--	---

Marilyne Dewavrin-Farry et Vincent Faisandier, lycée général, des métiers de l'hôtellerie et du tourisme de Chamalières.